

Titulaires du BEES 1° option TT (niveau 4)...

Transformez votre diplôme en DEJEPS (niveau 3) par voie simplifiée jusqu'au 12/07/2012 !

Attention : Au-delà de cette date, le BEES 1° ne se ra plus reconnu !

Pour encore mieux préciser les choses, voici l'extrait de l'Arrêté du 12 juillet 2007 portant création de la mention « tennis de table » du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif »

Art. 7. – Les titulaires du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option « tennis de table », obtiennent de droit l'unité capitalisable 4 « être capable d'encadrer le tennis de table en sécurité » du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif », mention « tennis de table ».

Art. 8. – Dans les cinq ans suivant la date de publication du présent arrêté, les titulaires du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option « tennis de table », peuvent obtenir du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la vie associative, le diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif », mention « tennis de table », s'ils remplissent les conditions suivantes :

1/Avoir exercé pendant au moins deux saisons sportives la fonction d'entraîneur :

- soit au sein d'une structure pongiste de la Fédération française de tennis de table,
- Soit au sein d'un centre d'entraînement ou d'un pôle labellisé par le ministre chargé des sports.

2/ Et avoir réalisé un stage de formation continue d'un minimum de 32 heures organisé par la Fédération française de tennis de table dans les cinq dernières années.

Actuellement la FFTT propose les modules de formation professionnelle continue suivants

- **MODULE BABY-PING (Nord Pas De Calais)**
- Du 10 au 13 janvier 2011 aura lieu à la salle des sports Marguerite Yourcenar de Beuvry un module de formation continue ayant pour thème L'encadrement des 4-7ans, le Baby-Ping.
- **MODULE ROUTE DU HAUT NIVEAU**
Du 21 mars au 24 mars 2011 aura lieu au siège de la FFTT un module de formation continue ayant pour thème la Route du Haut-Niveau.
- **MODULE PREPARATION PHYSIQUE**
Du 02 au 06 mai 2011 aura lieu au siège de la FFTT un module de formation continue ayant pour thème la préparation physique.
- **FORMATION CONTINUE DES CADRES TECHNIQUES DEPARTEMENTAUX**
Du 06 au 07 juin 2011 aura lieu au siège de la FFTT une formation continue destinée aux cadres techniques départementaux.

Important : Pour les titulaires du BEES 2° option TT la reconnaissance du niveau II du DESJEPS est de fait (voir arrêté du DESJEPS)
--